



Conseil d'Administration du 12 mars 2025

1 Résultats annuels 2024



Thierry Faux
Administrateur CGT

1 GRDF Résultats annuels 2024, quelques données :

GRDF a actualisé son plan de l'emploi suite à la nouvelle tarification ATRD 7. Il affiche désormais une **diminution de 6 % des effectifs d'ici 2028 hors projet**. Cela suscite des inquiétudes quant à la préservation des emplois et le maintien des compétences alors que la priorité est clairement donnée aux résultats financiers au détriment des agents du Service Public du Gaz.

Pour garantir la sécurité et la continuité du service gazier, il est pourtant essentiel de réduire les dividendes afin de prioriser l'intérêt général. Cela permettrait de maintenir l'égalité d'accès au Service Public du Gaz et de soutenir la transition vers des énergies renouvelables.

La très forte évolution du résultat net des comptes sociaux est due :

- D'une part, depuis le 1er janvier 2024, à la **modification de la durée de vie des Conduites Intérieures/Conduites Montantes (CICM) posées après le 30 juin 1979 de 45 à 100 ans**. Autrement dit, l'entreprise a dit adieu à un bas de laine de 725 millions d'Euros provisionné depuis des décennies et payé par les Usagers pour financer le renouvellement de ces ouvrages sensibles. Sur le plan financier, cette prolongation permet à GRDF de **reprendre des provisions d'environ 725 millions d'euros**, incluant environ 198 millions d'euros d'impôts supplémentaires. C'est inquiétant pour la capacité future de GRDF à renouveler ces ouvrages.
- D'autre part, le Compte de Régularisation des Charges et des Produits (CRCP) est un outil utilisé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour ajuster les tarifs d'accès aux réseaux de distribution de gaz, notamment pour GRDF. Pour la période ATRD6, **le solde du CRCP s'élevait à environ 900 millions d'euros au 1er janvier 2024 et doit être remboursé à GRDF sur les 4 années à venir** (un ajustement est prévu pour la mise à jour du tarif ATRD7 en juillet 2025).



COMPTEUR DES
DIVIDENDES A ENGIE
DEPUIS LE 01/01/2024
420 000 000 M€



2 Résultats annuels 2023 /2024 :

	2023	2024
Résultat Net IFRS	141 M€	461 M€
Résultats comptes sociaux	-178 M€	822 M€

- La norme française aussi appelée « comptes sociaux » sert à calculer la base fiscale de l'entreprise mais également la participation pour les agents si le résultat est positif.
- Dans la norme européenne « IFRS », les règles comptables sont plus avantageuses pour la finance internationale, notamment sur la valorisation des immobilisations. C'est bien sûr sur elle que s'appuie le Conseil d'Administration pour décider du montant « gonflé » des dividendes remontés à l'actionnaire.

3 Evolution des effectifs :

Il est nécessaire de réfléchir et de s'interroger sur la corrélation entre les prévisions des résultats financiers et la diminution des effectifs. Alors que le résultat net IFRS devrait augmenter avec les orientations du nouveau tarif ATRD 7, GRDF prévoit une diminution progressive des effectifs d'ici 2028.

Cette décision serait principalement motivée par la nécessité d'ajuster l'organisation de l'entreprise en réponse à la baisse de la consommation de gaz, aux choix politiques délaissant la place du gaz en France et aux contraintes financières liées à la transition énergétique.

Pourtant, l'entreprise dit vouloir développer très fortement le gaz vert dans les prochaines années ... Cela devrait pourtant être encourageant.

	ÉVOLUTION DES EFFECTIFS STATUTAIRES EN PART GAZ						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Emplois 2023 – 2028 *	11 268	11 292	11 241	11 055	10 920	10 791	- 477 (1)
Avec le Plan Social Acheminement			11 220	10 980	10 736	10 574	- 694 (1)
Gains de productivité prévus après la suppression de 13 plateaux d'acheminement et l'élimination d'environ 217 postes ...			7 M€		18 M€	18 M€	- 217 agents

* Les effectifs statutaires en part gaz, y compris l'acheminement, sont estimés en termes de budget et non en fonction des données réelles.
(1) agent du service public de l'énergie.



4 Evolution des dividendes versés à Engie entre 2023 et 2025 :

Rappelons qu'en 2023, GRDF a procédé à une augmentation de capital de 250 millions d'euros financée par Engie.

Il serait illusoire de croire que la maison mère s'est muée en bon samaritain. En effet, 86 % de ce montant a été enregistré en prime d'émission dans les comptes de GRDF qui doit donc les rembourser à Engie. Entre 2023 et 2025, les sommes remontées à l'actionnaire sont donc les suivantes :

	2023	2024	2025
DIVIDENDES	365 M€	83 M€	337 M€
PRIME D'EMISSION		75 M€	139 M€
TOTAL POUR ENGIE	365 M€	158 M€	477 M€



Le Conseil d'Administration a examiné le texte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 29 avril 2025.

J'ai émis un avis défavorable « par procuration » concernant la deuxième résolution relative au bénéfice distribuable et la troisième résolution portant sur le reste de la prime d'émission.

Les dividendes sont calculés sur la base du résultat net des comptes IFRS. Ils représentent 73 % des comptes IFRS et constituent 13 % du total des dividendes récupérés par les actionnaires d'ENGIE qui ont vu la valeur du dividende par action ENGIE augmenter par rapport à l'année précédente.

De plus, GRDF a décidé de remonter les 139 millions d'euros restants de la prime d'émission issue de l'augmentation de capital en 2023. Pour l'exercice 2024, le total des remontées s'élève à 477 millions d'euros en 2025.

Ces montants substantiels devraient se poursuivre dans les prochaines années, notamment en raison de l'impact positif du CRCP sur le Chiffre d'Affaires. En d'autres termes, GRDF se porte bien avec sa ceinture et ses bretelles et contribue à l'épanouissement de son actionnaire ENGIE.

Rassurez-vous, tout va bien pour les vautours !

Certains osent se plaindre du coût du travail et menacent même de quitter la France car il leur coûterait trop cher. Pourtant, la redistribution des dividendes aux actionnaires augmente tout comme les aides publiques aux grandes entreprises. En effet, le montant de ces aides a considérablement augmenté au fil des ans, passant de 9 milliards d'euros en 1979 à 157 milliards en 2019. Elles ont même atteint 192 milliards en 2021 en raison des mesures exceptionnelles liées à la pandémie.

Il est ironique de constater que malgré ces montants importants, il semble difficile de trouver 10 milliards pour financer les retraites.

Ce ne sont rien d'autres que des dogmes et des choix politiques.

En France, la somme des dividendes versés par les entreprises du CAC 40 a augmenté de 8,5 % par rapport à 2024 pour atteindre 72,8 milliards d'euros.

Au niveau mondial, ils ont augmenté de 6,6 % en 2024 par rapport à 2023 et ont atteint un record historique de 1 750 milliards de dividendes.

Cette situation met en lumière la tendance à favoriser le capital au détriment des travailleurs qui sont pourtant ceux qui créent la richesse. Le système capitaliste repose sur le fait que le salarié ne reçoit qu'une fraction de la valeur totale de son travail, permettant ainsi au capitaliste de réaliser des profits.



5 Pour conclure, revenons à GRDF :

- **80 nouveaux sites biométhane ont été raccordés au réseau de distribution (65 en 2023).** Dans le cadre du projet d'entreprise, l'objectif est d'atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux, principalement du biométhane (soit 60 TWh en 2030, équivalent à la puissance de 11 réacteurs nucléaires). Au 3 mars 2025, 747 sites injectent du biométhane dans le réseau de distribution, représentant un total de 14,17 TWh de gaz renouvelable.
- **La prévision d'investissement pour l'année 2025 est en baisse de 9% par rapport à l'année précédente.**
- En ce qui concerne les dommages aux ouvrages, GRDF a recensé **2 279 incidents impliquant des fuites de gaz en 2024**, soit une diminution de 119 par rapport à l'année précédente. Jamais, depuis la création de GRDF, ce nombre n'a été aussi bas.
- En 2024, **174 827 interventions de sécurité gaz ont été réalisées dont 99,2 % des interventions en moins d'une heure.** 1 398 interventions ont dépassé cette durée pour mettre le gaz en sécurité. Auparavant, un indicateur de 75 % des interventions réalisées en moins de 30 minutes était utilisé comme critère d'efficacité et de sécurité pour les agents de sécurité gaz afin de respecter la loi qui impose des délais d'intervention rapides. La réglementation a évolué et exige désormais une intervention en moins d'une heure dans 96 % des cas. De plus, la mesure se fait au niveau national et non plus départemental.
La loi autorise donc de fait GRDF à être hors délais dans 7000 ISG.
La FNME CGT juge cette disposition inacceptable.
- **Les investissements pour l'adaptation et la modernisation des ouvrages ont augmenté depuis 2020, passant de 279 millions d'euros à 495 millions d'euros en 2024.**

